

COMMUNIQUÉ

La Fondation OLO présente de nouveaux coupons de lait 3,25% m.g. et ajoute à son offre des coupons de lait 2% m.g.

Montréal, le 25 mars 2011 – En avril, de nouveaux coupons échangeables contre du lait Québon 3.25% m.g. en format 4L seront rendus disponibles et pour la première fois, la Fondation OLO mettra à la disposition de ses membres des coupons échangeables contre du lait Québon 2% m.g. en format 4L.

Par cet ajout, la Fondation OLO répond à des demandes répétées provenant de nombreuses nutritionnistes à l'œuvre dans les établissements membres. Ces dernières soutiennent que dans des cas bien précis, la consommation de lait 2% m.g. par la future maman pouvait être préférable à celle du lait entier. Jusqu'à ce jour, seuls les membres de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean pouvaient se procurer des coupons de lait 2% m.g. auprès de la Fondation OLO grâce à un partenariat avec le fournisseur Nutrinor.

Les coupons échangeables contre du lait Québon présentent un nouveau visuel qui illustre clairement le produit et qui se rapproche des coupons d'œufs et de vitamines distribués par la Fondation OLO. Les coupons sont échangeables chez tous les détaillants qui vendent du lait Québon.

  <p>LAIT 2% QUÉBON</p> <p>Bon d'achat échangeable contre un sac de 4L de lait 2% Québon</p>		<p>Mamans OLO, trouvez-nous sur Facebook, YouTube et sur www.fondationolo.ca</p>
<p>QUÉBON 2% MILK</p> <p>This voucher is redeemable for a bag of Québon 4L 2% milk</p> <p>Région 1 / Region 1</p>	  <p>LAIT 3,25% QUÉBON</p> <p>Bon d'achat échangeable contre un sac de 4L de lait 3,25% Québon</p>	
	<p>QUÉBON 3.25% MILK</p> <p>This voucher is redeemable for a bag of Québon 4L 3.25% milk</p> <p>Région 1 / Region 1</p> 	<p>Mamans et intervenantes OLO, trouvez-nous sur Facebook, YouTube et sur www.fondationolo.ca</p> <p>Mothers and caregivers, find us on Facebook, YouTube or at www.fondationolo.ca</p>

Les recommandations du comité scientifique

Interpellé par les membres, le comité scientifique de la Fondation OLO a débattu une nouvelle fois de la consommation du lait 2% m.g. dans le cadre du programme OLO au cours de sa rencontre du 6 juin 2010. À l'unanimité, les membres du comité scientifique sont d'accord pour affirmer que le lait 3,25% m.g. fournit plus de calories et plus d'acides gras essentiels que le lait 2% m.g. ce qui, sur le plan nutritionnel, est considérablement plus bénéfique pour une large majorité des mamans OLO. En effet, les besoins nutritionnels de ces futures mamans sont dans la plupart des cas plus élevés, non seulement à cause de la grossesse, mais aussi souvent en raison d'un statut nutritionnel défavorable en début de grossesse.

Néanmoins, pour tenir compte des mamans qui ne pourront pas consommer le lait 3,25% m.g. le comité scientifique a prévu les cas d'exception et a formulé ainsi ses recommandations 2010-2011: « **Le comité scientifique favorise l'utilisation du lait 3,25% m.g. à moins qu'un professionnel de la santé, après évaluation clinique de la future maman, ne recommande plutôt le lait 2% m.g. La quantité recommandée est de 1 litre par jour.** »

Dans ce contexte, la Fondation OLO a entrepris des démarches auprès d'Agropur coopérative – Division Natrel - qui gère les marques Natrel et Québon - afin que ses membres puissent bénéficier d'un moyen adéquat et fonctionnel de procurer du lait 2% m.g. à une partie des futures mamans du programme OLO.

La collaboration offerte par Natrel

La réflexion amorcée conjointement par la Fondation OLO et Natrel a amené cette dernière à apporter des changements à la façon dont elle gère la circulation des coupons OLO. Après analyse, Natrel a choisi de travailler avec Redemco, un intermédiaire spécialisé dans la rédemption des coupons, déjà impliqué dans la gestion des coupons d'œufs et de jus d'orange. Ce changement explique l'apparition d'un code-barres sur le coupon et la nouvelle directive donnée aux détaillants de réclamer le remboursement du coupon à Redemco.

Suite à cette modification, la Fondation OLO continue de bénéficier d'un **important avantage tarifaire** et acquiert de **nouveaux privilèges** dont profitent directement ses membres :

1. Maintien du tarif préférentiel sur le lait
2. Possibilité d'ajouter la distribution de lait 2% m.g. à celle du lait 3,25% m.g.
3. Paiement du lait à Natrel par la Fondation OLO en fin de cycle et non plus en début de cycle
4. Méthode évitant un remboursement à posteriori des coupons non utilisés, le paiement de ceux-ci n'étant tout simplement pas réclamé à la Fondation OLO.

La Fondation OLO tient à souligner la générosité, l'engagement et le professionnalisme dont font preuve, depuis de nombreuses années, la direction et les employés de Natrel dans le cadre du déploiement du programme OLO.

Le prix des coupons

L'annonce de la mise en circulation de ces coupons ne s'accompagne pas d'un ajustement de prix. Le prix du coupon de lait Québon 3,25% m.g. en format 4L demeure à 6,70\$ tel que majoré le 1^{er} février 2011 suite à l'augmentation des prix décrétée par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

Sur recommandation du comité scientifique, le prix du coupon de lait Québon 2% m.g. en format 4L est fixé au même prix que le coupon de lait 3,25% m.g. L'objectif de cette décision est de ne pas créer un avantage tarifaire en faveur de la consommation de lait 2% m.g. au détriment de celle du lait 3,25% m.g. Puisque la Fondation OLO paiera au fournisseur Natrel un prix moindre pour le lait 2% m.g. que pour le lait 3,25% m.g. la différence retournera collectivement aux membres par le biais de la distribution annuelle.

La position adoptée pour fixer le prix des coupons s'inscrit conformément à la politique encadrant le fonctionnement de la centrale d'achat adoptée le 8 février 2011. Il importe ici de mentionner que dans le nouveau contexte où la Fondation OLO paie son fournisseur en fin de cycle, elle n'est plus assurée de payer le coupon au même prix que celui qui était en vigueur au moment où le coupon a été remis à un membre. Cette possibilité de fluctuation des prix ajoute donc une seconde justification au prix établi pour le coupon de lait 2% m.g.

La ristourne

Une ristourne de 1,02\$ pour chaque coupon de lait Québon ou Nutrinor 3,25% m.g. ou 2% m.g. continuera d'être remise aux membres de la Fondation OLO lors de la distribution annuelle.

La valeur de cette ristourne correspond à l'économie réalisée par le passage du format 1 L au format 4L en février 2008. Depuis le changement du format en février 2008, **plus de 1,1 million de dollars ont été remis aux membres sous forme de ristourne sur les achats de lait.**

La commande des coupons

Les nouveaux coupons de lait Québon 2% m.g. et 3,25% m.g. en format 4L pourront être commandés en ligne sur le site www.fondationolo.ca à partir du 1^{er} avril 2011.

Pour ces coupons, comme pour tous les autres, il est fortement recommandé aux responsables OLO de se procurer le nombre de coupons nécessaire pour une période d'environ 3 mois. Le maintien d'inventaires élevés ne procure aucun avantage considérant les délais de livraison de la Fondation OLO (48h ou 72h dans les régions plus éloignées).

Les responsables OLO qui souhaiteront procurer du lait 2% m.g. à certaines de leurs clientes sont dans l'obligation de se procurer les nouveaux coupons de lait échangeables contre du lait 2% m.g. Pour le bénéfice de ses membres et du programme OLO, **la Fondation OLO décourage l'utilisation de coupons échangeables contre du lait 3,25% m.g. pour obtenir du lait 2% m.g.** S'il est vrai que certains détaillants acceptent cette pratique, il faut mentionner qu'ils sont les seuls à en tirer un avantage puisqu'ils réaliseront alors un profit en réclamant à Redemco, et donc à la Fondation OLO, le remboursement de lait entier. De plus, en aucun cas, **un coupon ne peut être falsifié pour modifier le pourcentage de matières grasses** ou tout autre caractéristique du produit.

La date d'expiration

La date d'expiration de ces nouveaux coupons a été fixée au 31 octobre 2012. La Fondation OLO prévoit qu'elle distribuera les coupons de ce lot jusqu'en février 2012, mois à partir duquel un nouveau lot de coupons venant à échéance le 31 octobre 2013 devrait être rendu disponible.

Les régions 1 et 2

Des coupons distincts ont été émis pour les régions 1 et 2 telles que définies par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. La plupart des membres de la Fondation OLO recevront des coupons de la région 1 et une faible proportion des coupons de la région 2. Les membres n'ont pas à se préoccuper de cette particularité dont l'objectif est uniquement de permettre de rembourser le bon montant aux détaillants qui échangeront les coupons.

Pour information :

Nancy Bourdages, Coordonnatrice du service aux membres
514 849 3656 ou 1 888 OLO-MERCI poste 5352

membres@fondationolo.ca